



Association des Familles Adoptives d'Enfants Nés à Madagascar

Février 2013
Numéro 26



EDITO

C'est avec un grand plaisir que nous avons accompagné la délégation de l'Autorité Centrale Malgache lors de son passage à Paris à l'automne dernier.

Des moments formels, comme la rencontre au SAI avec les opérateurs œuvrant à Madagascar.

Mais également plus informels comme par exemple cette soirée passée en région parisienne avec une vingtaine de parents et enfants.

Ce séjour aura été également l'occasion d'une rencontre à l'Espace Paris Adoption pour une réunion d'échanges de pratiques entre professionnels de la protection de l'enfance. Une entrevue a aussi été

organisée avec Monsieur Yves Nicolin, ancien Président de l'AFA. Monsieur Nicolin préside aujourd'hui la fondation SOS ORPHELINATS DU MONDE laquelle souhaite développer un partenariat avec les autorités malgaches à destination de l'enfance.

Nous avons annoncé le projet d'un voyage à Madagascar. Il est fixé au printemps 2013. Notre objectif est de multiplier les rencontres sur place et de représenter au mieux les familles adoptives françaises. Ce sera pour nous l'occasion de donner des nouvelles des familles et des enfants. Pour cela, nous allons vous mettre à contribution (Cf. page 3).

Dans l'actualité des derniers mois, on parle beaucoup d'adoption. On entend autant les détracteurs que les défenseurs de notre mode de parentalité. Voilà une belle occasion pour les «anti-plénières» de se manifester. L'AFAENAM, avec le MASF, s'élève contre toute remise en cause du cadre protecteur que constitue l'adoption plénière (Cf. communiqué de presse du MASF en p 9).

De la part du CA de l'AFAENAM, je vous souhaite à tous - tardivement - une très bonne année 2013 pleine de petites joies et de grands bonheurs !

Sommaire :

- Temps Fort 2012 de l'Espace Départemental Adoption (44)
- Droit de réponse de l'AFAENAM
- Actualités du MASF
- Visite de la délégation malgache, un programme initié par l'AFAENAM
- AG AFAENAM 2012
- Pique-nique APPO
- Les chiffres 2012 de l'adoption internationale

NOMINATION AU SAI

Bienvenue à Madame **Cécile Brunet-Ludet**, qui succède à Madame Sudre au poste d'Adjointe au Chef de Service au Service de l'Adoption Internationale.

Nous avons eu le plaisir de la rencontrer lors de la réunion d'octobre au Ministère des Affaires Etrangères (Cf. p 6).

Un parcours professionnel principalement réalisé dans le milieu carcéral, avec des problématiques bien différentes de celles des familles adoptives n'empêche pas Cécile Brunet-Ludet de se montrer particulièrement attentive à la place des «usagers» dans le dispositif de l'Adoption Internationale.

Nous saluons ici la volonté de Cécile Brunet-Ludet, de remettre les familles adoptives (l'usager) au centre de tout. Pour elle, la priorité réside dans son rapport avec les familles qui ne seraient ainsi plus traitées comme des numéros de dossier par le prisme des relations internationales.

